

PERIODE DE PUBLICATION:
CLIENT:
SOURCE DE FINANCEMENT:
TYPE:

25 juin 2020 - 15 juillet 2020
Commission de la CEDEAO
Budget CEDEAO
Manifestation d'intérêt

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (CABINET) en vue de la mobilisation de ressources et de la promotion du Forum Africain sur la Recherche et l'Innovation (FARI) 2021

1. La Commission de la CEDEAO envisage d'investir une partie de ses fonds budgétisés dans le recrutement d'un cabinet de consultants (cabinet individuel, consortium ou partenariat) qui sera chargé de mener **une étude en vue de la mobilisation des ressources et de la promotion du Forum africain sur la recherche et l'innovation (FARI) 2021.**

2. L'objectif principal de la mission est d'assurer une communication adéquate afin de faciliter la visibilité de l'ensemble des activités prévues dans le cadre du FARI. L'Agence de communication formulera et mettra en œuvre un plan de communication clair pour la visibilité de l'événement et mobilisera des partenaires techniques et financiers. Le plan de communication devra contribuer à attirer des investisseurs potentiels afin de finaliser des projets de recherche et d'innovation dans la région.

3. La durée totale de la mission est **estimée à deux (2) mois, avec possibilité de prolongation**, si nécessaire, sur la base des besoins de la Commission de la CEDEAO ainsi que d'une performance satisfaisante du cabinet de consultants.

4. La Commission de la CEDEAO invite les cabinets de consultants intéressés par le rôle d'**agence de communication en vue de la mobilisation de ressources et de la promotion du Forum Africain sur la Recherche et l'Innovation (FARI) 2021**, à soumettre leurs candidatures pour les services décrits ci-dessus. Les cabinets intéressés, éligibles et qualifiés doivent fournir des informations complètes sur leurs qualifications et expérience, et démontrer qu'ils remplissent les conditions requises pour fournir ces services. Les critères fixés pour la présélection sont les suivants :

- a) expérience générale du cabinet : totaliser plus de quinze (15) années d'expérience dans la planification, la gestion, les finances, les sciences et technologie, l'innovation et la communication;
- b) expérience spécifique : justifier d'une expertise technique et financière en matière de mobilisation de ressources financières et d'une expérience pratique de plus de quinze (15) années dans l'exécution de missions similaires au niveau national, régional et international ;
- c) disponibilité du personnel nécessaire à l'exécution de la mission, avec la production d'une liste complète des agents, accompagnée de leurs CV respectifs, donnant des indications détaillées sur leurs qualifications et expérience (expert en communication, responsable de publicité, économiste, planificateur, expert en conception et

production de médias de support à la promotion) ainsi qu'une expérience pertinente dans le domaine de la communication et du contrôle des médias traditionnels dans les 15 pays de la CEDEAO et au niveau international ; coordination d'activités de communication numérique et de mobilisation des ressources et des partenaires autour des grands événements régionaux et/ou internationaux.

- d) aptitudes avérées à la communication, l'analyse, l'évaluation et la rédaction de rapports dans les trois (3) langues officielles de la CEDEAO (anglais, français et portugais).

NB : Pour ce qui concerne les critères susmentionnés, les cabinets concernés doivent pouvoir fournir des éléments concrets et des références détaillées permettant d'étayer les affirmations concernant leur expérience, leurs capacités, les missions similaires exécutées, etc. Chacune des références fournies fera l'objet d'une mention sur une fiche de projet et ne sera examinée et acceptée que si le candidat y joint des documents d'appui comportant les informations de contact des entités adjudicatrices afin de faciliter la vérification, notamment des extraits du contrat (page de couverture intérieure, page de signature et Termes de référence), ainsi que des attestations de bonne exécution de chacun des contrats présentés.

5. Les cabinets de consultants intéressés sont fortement encouragés à soumettre leur candidature dans le cadre d'un consortium ou d'un partenariat pour renforcer leur profil général et leurs chances.

6. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte, ainsi que la procédure de sélection, seront conformes aux Règles et Procédures de la CEDEAO en matière d'utilisation de Consultants" (Code des Marchés de la CEDEAO), disponibles sur son site web <http://www.ecowas.int>. **La procédure de sélection sera basée sur la qualification des consultants (cabinets), et le cabinet** présentant les meilleurs profils et ayant fourni toutes les pièces justificatives requises **sera invité à soumettre ses propositions techniques et financières**. Par ailleurs, les cabinets faisant partie d'un réseau international doivent soumettre un seul dossier de manifestation d'intérêt au nom du réseau.

7. La Commission de la CEDEAO voudrait particulièrement attirer l'attention des consultants intéressés sur **l'article 118 du Code des marchés révisé de la CEDEAO relatif aux «Infractions commises par les candidats, les soumissionnaires et les adjudicataires»**, qui fournit des informations sur les pratiques de fraude ou de corruption en matière de concurrence ou d'exécution de contrats. En outre, ils sont invités à prendre connaissance des informations spécifiques concernant les conflits d'intérêts liés à la présente mission, conformément à **l'article 119 du Code des marchés révisé de la CEDEAO**.

8. Les cabinets de consultants intéressés peuvent obtenir de plus amples informations en écrivant aux adresses électroniques indiquées ci-dessous, durant les jours et heures ouvrables à la Commission de la CEDEAO, **de 09 heures à 15 heures (Heure locale - Nigéria GMT+1)**: procurement@ecowas.int avec copie à sbangoura@ecowas.int ; rkouakou@ecowas.int; amaga@ecowas.int.

9. Les manifestations d'intérêt devront être soumises dans des enveloppes scellées (**un original signé et 3 copies**) en anglais, en français et en portugais et portant clairement la mention «**Sélection d'un cabinet de consultants en vue de la mobilisation de ressources et de la promotion du Forum Africain sur la Recherche et l'Innovation (FARI) 2021. A n'ouvrir qu'en présence du Comité de dépouillement.** » Les manifestations d'intérêt doivent parvenir à l'adresse indiquée ci-dessous, au plus tard le **15 juillet 2020 à 11 heures (GMT+1), Heure du Nigeria.**

Pour la remise en mains propres ou par courrier recommandé :

Direction de l'Administration générale,
Division des passations de marchés
Premier (1^{er}) étage du siège de la Commission de la CEDEAO,
Plot 101, Yakubu Gowon Crescent,
Asokoro District, Abuja, NIGERIA.

Prière noter que les dossiers soumis par voie électronique sont aussi acceptés et doivent être transmis aux adresses suivantes : procurement@ecowas.int, avec copie à: sbangoura@ecowas.int; rkouakou@ecowas.int; amaga@ecowas.int.

10. Les langues de travail sont l'anglais, le français et le portugais.

11. **La présent appel à manifestation d'intérêt peut être consulté sur le site Web de la CEDEAO : <http://www.ecowas.int/doing-business-in-ecowas/ecowas-procurement>**

Commissaire chargé de l'Administration générale et des Conférences